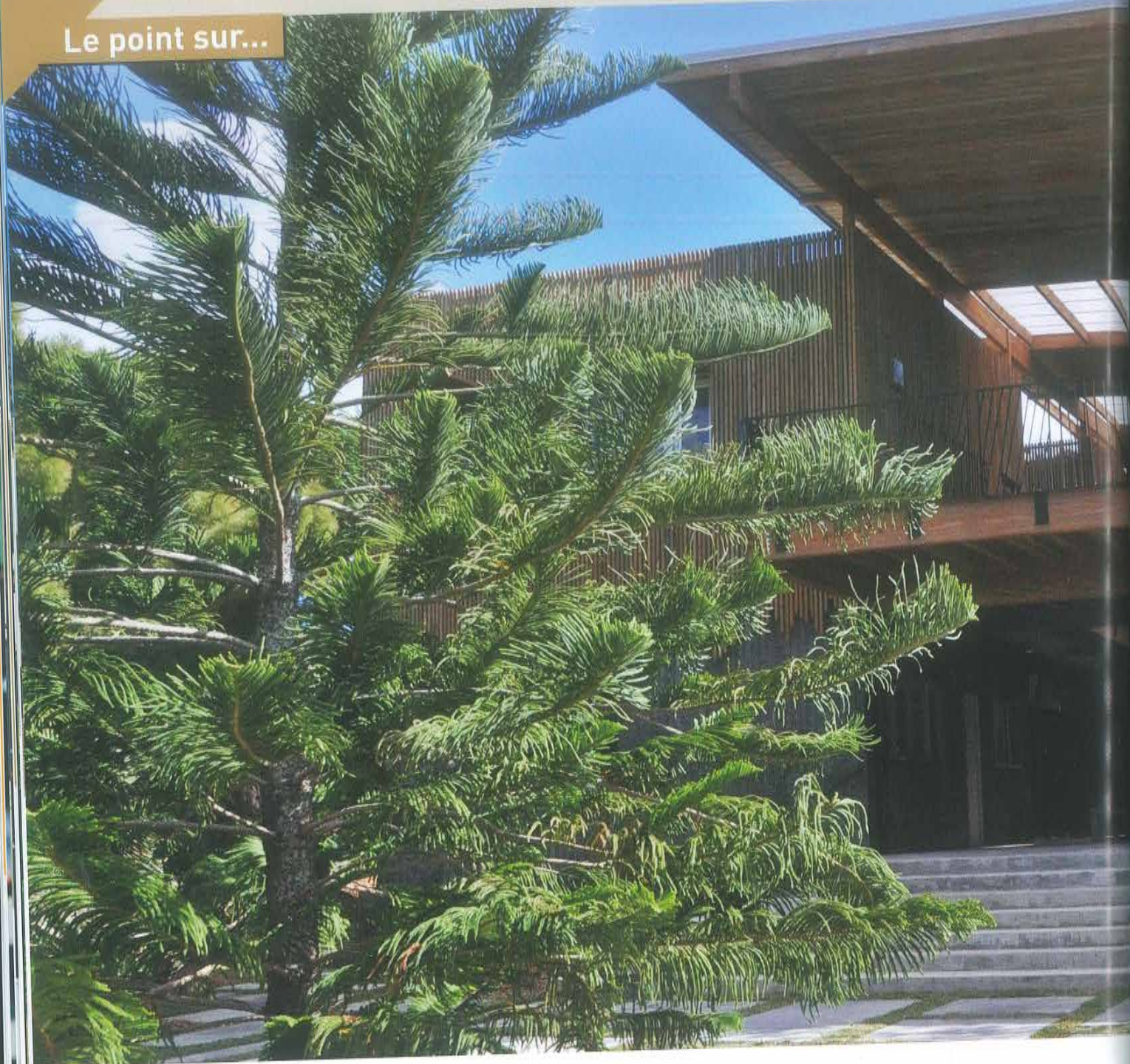


Le point sur...



Colloque international La mairie de Hienghène en exemple

Avec pour objectif de développer la recherche en architecture, l'École d'architecture de La Réunion a organisé, les 30 et 31 octobre 2019, un colloque international intitulé « L'architecture en milieu tropical : construire le paysage, entre pratique et recherche ». La Nouvelle-Calédonie y était dignement représentée par l'agence Athanor Calédonie, soutenue par le cluster Éco Construction.

Photos Athanor

La mairie de Hienghène, un projet calédonien s'inspirant de l'organisation des tribus, symbolisant la mémoire du lieu par l'emploi de la roche Lindéralique, et utilisant le pin des Caraïbes comme matériau bioclimatique de la région.



« À la différence de La Réunion et de Mayotte, notre filière bois propose un matériau certifié »

Sur la plaquette de présentation du colloque figure ceci : « Il s'agit, au cours du colloque, de procéder notamment à des savoirs et des pratiques professionnelles autour des thèmes retenus en croisant, dans une perspective pluridisciplinaire, des problématiques écologiques, socio-culturelles et technologiques sur fond de dérèglement climatique particulièrement exacerbé dans les zones tropicales. Ce colloque permettra ainsi de dégager des sujets d'études susceptibles de mobiliser rapidement la recherche réunionnaise, sur des objets sensibles liés à la construction durable et au changement climatique. » Architectes, urbanistes et aménageurs doivent

ainsi répondre aux injonctions écologiques, aux contraintes techniques qui s'inscrivent dans des pratiques socio-culturelles propres aux sociétés dans lesquelles ils agissent.

Athantor présente la mairie de Hienghène

Gilles Stangalino, de l'agence Athantor, explique : « Nous avons proposé de présenter la mairie de Hienghène, qui répondait aux thèmes du colloque. » La conception de la mairie de Hienghène s'inspire de l'organisation des villages traditionnels kanak. En partie basse du projet, un béton matricé de couleur sombre rappelle les roches noires de Lindéralique, symbole de la mémoire

du lieu. Elle est bien sûr également bioclimatique. Le pin des Caraïbes, abondamment utilisé, provient de la scierie de Netchaot située dans la région de Hienghène. « L'objectif était multiple, précise le cluster Éco Construction : présenter un projet de l'agence réalisé en Nouvelle-Calédonie, représenter le cluster et la Nouvelle-Calédonie pour nous faire connaître et, plus particulièrement, établir des contacts en prévision de la semaine de l'écoconstruction organisée cette année sur le territoire. »

Un intérêt fort pour le béton de terre

La présentation du projet a suscité de nombreuses questions, raconte Gilles



Stangalino : « Des architectes m'ont interrogé sur la conception du bâtiment, la démarche HQE que nous avons mise en place, les matériaux mis en œuvre, plus particulièrement la brique de terre compressée. » Un projet au Cameroun et celui de la mairie de Hienghène ont d'ailleurs été cités en exemple par Michel Watin, commissaire du colloque, pour leur utilisation de la terre en tant que matériau biosourcé. Des échanges ont également eu lieu avec Antoine Perrau, architecte, sur l'utilisation du béton de terre à La Réunion. Il s'intéresse à ce matériau qui n'est pas encore mis en œuvre à La Réunion et a demandé des analyses de terre réalisées par un laboratoire français. Les premiers résultats, prometteurs, mentionnent même la possibilité de ne pas ajouter de ciment, ce qui rendrait ce procédé encore plus écologique. « En Nouvelle-Calédonie, des projets ont été réalisés avec cette technique mais stabilisée avec du ciment. Nous avons convenu de rester en contact et d'échanger sur ce sujet », annonce Gilles Stangalino.

Créer des passerelles

En créant des passerelles entre praticiens pour échanger sur leurs expé-

riences, ces rencontres permettent de récolter des connaissances et du savoir-faire sur l'architecture en milieu tropical. L'idée, selon Michel Watin, étant de se détacher des modèles de l'hémisphère nord pour inventer des modèles propres à l'hémisphère sud. « Au fil de ces deux journées, j'ai pu constater que notre réflexion en Nouvelle-Calédonie apparaît bien dans l'air du temps, confirme Gilles Stangalino. Certains projets phares permettent de concrétiser cette évolution vers un mode de vie, vers un mode de construction plus respectueux de notre environnement, grâce, également, à des maîtrises d'ouvrage impliquées et conscientes de ces enjeux sociétaux et bioclimatiques. Nous possédons les matériaux, les techniques, les savoir-faire pour concevoir une architecture bioclimatique. À la différence de La Réunion et de Mayotte, notre filière bois s'est structurée et propose aujourd'hui un matériau de qualité, certifié. Nous devons poursuivre cet effort de certification pour d'autres matériaux qui permettra de développer une économie en circuit court et de limiter l'impact carbone du transport. Je pense à la terre qui offre de réelles qualités de confort

thermique mais aussi au bambou très utilisé dans bien des projets en Asie, autant dans l'architecture que dans les espaces publics ou le mobilier. »

Bientôt un label bâtiment durable ?

Le cluster Éco Construction regroupe 18 entreprises engagées dans le développement et la promotion de l'écoconstruction en Nouvelle-Calédonie. Ces entreprises représentent près de 7 milliards de chiffre d'affaires et plus de 500 emplois. L'objectif du cluster est de structurer la filière de l'écoconstruction pour promouvoir le développement durable dans ce secteur et permettre aux entreprises, partageant nos valeurs, de développer leurs savoir-faire et leurs marchés. En 2019, le groupe de travail « normes et label » a développé un projet de structuration de la filière bâtiment durable en Nouvelle-Calédonie autour d'un label certifiant les réalisations les plus performantes. Le cluster a concrétisé ce projet par la signature d'une convention avec l'Agence calédonienne de l'énergie (ACE) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).